

Le dossier électronique du patient DEP

D'ici à mi-avril 2020, les hôpitaux doivent disposer du DEP (dossier électronique du patient). Les centres de naissance, les maisons de soins ou les institutions qui facturent par l'intermédiaire de la caisse d'assurance maladie ont pour ce faire, jusqu'à mi-2022. Ce mandat découle de la loi fédérale sur les dossiers électroniques du patient, entrée en vigueur le 15 avril 2017.

Sous PatientDossier.ch, vous trouvez toutes les informations sur le DEP pour [les professionnels de la santé](#) et [le grand public](#). La plateforme se veut accessible. Les informations sont livrées à l'aide de vidéos explicatives, de FAQ et de brochures.

Qu'est-ce qu'un DEP?

Le DEP rassemble des documents de santé personnels contenant des informations valables pour le traitement du patient. Il s'agit, par exemple, du rapport de sortie d'un hôpital, du rapport infirmier du service de soins et aide à domicile ou d'une liste de médicaments. Ces informations sont accessibles à tout moment sur internet.

Les informations médicales contenues dans le DEP appartiennent à la personne concernée. Il décide quelles informations sont enregistrées dans le DEP et qui y a accès.

Qui doit participer au DEP?

Tous les établissements de soins hospitaliers qui font payer les services via l'assurance obligatoire des soins AOS sont dans l'obligation de proposer un DEP, d'ici 2020 ou 2022. Les professionnels de la santé ou les établissements de santé fournissant des services de soins ambulatoires peuvent choisir de participer ou non.

→ Exemple d'un foyer pour des personnes en situation de handicap voir à la fin du document.

Qu'est-ce qui est enregistré dans le DEP?

Le DEP contient des informations importantes pour le traitement. Le DEP ne fait pas l'historique des maladies d'une personne. Il ne constitue pas une archive pour les autorités ou les caisses maladies. Les autorités et les caisses maladie n'ont pas accès au DEP.

Les patients et les professionnels de la santé peuvent déposer des documents dans le DEP.

Exemples de documents de professionnels de la santé :

- Liste actuelle des médicaments
- Rapport de transfert de l'hôpital après une intervention chirurgicale
- Rapport de la Spitex
- Carte de vaccination actuelle
- Radiographies
- Echographies

Exemples de documents des patients :

- Rapport de radiographie ou résultats de laboratoire antérieurs
- Journal personnel (indicateur de douleur)
- Données de tension artérielle sur une application
- Ordonnance pour lunettes
- Testament de vie du patient
- Carte de donneur d'organes

Comment fonctionne le DEP?

Le DEP fonctionne comme une base de données sur laquelle les droits d'accès ainsi que les droits de lecture, d'écriture et d'enregistrement sont définis individuellement.

Les patients déterminent quels professionnels de la santé peuvent accéder aux documents en ligne. Les droits d'accès peuvent être accordés en fonction de différents niveaux de confidentialité. Les professionnels de la santé peuvent mettre leurs documents à la disposition des autres professionnels de la santé et de leurs établissements par l'intermédiaire du DEP.

Qui offre le DEP?

Les patients ne peuvent ouvrir leur DEP que dans les « communautés de référence ». Il existe des exigences élevées en matière de sécurité pour ces communautés. Les communautés de référence sont tenues de fournir aux patients des informations complètes sur le DEP et ont besoin de leur signature légalement valide pour pouvoir ouvrir un dossier.

Les professionnels de la santé et leurs établissements (p. ex. hôpitaux, foyers de soins, cliniques psychiatriques, cabinets médicaux, pharmacies ou services de soins à domicile) doivent être accrédités auprès d'un second réseau de communautés. Il existe un processus clairement défini pour l'admission des professionnels et des établissements de santé.

Les patients peuvent choisir leur établissement et professionnels de la santé à partir de cette liste et leur donner accès à leur DEP.

Quel est le niveau de sécurité du DEP?

La protection et la sécurité des données sont d'une importance capitale pour le DEP. Ceci est garanti par la loi sur la protection des données (LPD) et la loi fédérale sur le DEP. Chaque fournisseur du DEP est testé, certifié et régulièrement contrôlé.

Combien coûte un DEP?

Les fournisseurs du DEP décident eux-mêmes s'ils perçoivent des frais pour le DEP. Ils doivent trouver un financement durable pour le DEP.

Actuellement, il semble que le DEP devrait être gratuit pour la population. Malheureusement, l'expérience montre que de telles prestations seront un jour ou l'autre taxées. Les institutions pour les personnes en situation de handicap et les soins infirmiers doivent certainement investir. D'une part, l'introduction du DEP nécessite l'adaptation de l'infrastructure TIC (techniques d'information et de communication) interne. D'autre part, la communauté (centrale) en tant que fournisseur du DEP exigera probablement aussi des frais d'activation uniques et des frais d'exploitation annuels.

Existe-t-il des voix critiques sur le DEP?

Lors des débats parlementaires, le passage des dossiers de patients analogiques aux dossiers de patients numériques n'a pas été contesté. Seule la rapidité du changement a donné lieu à des discussions. Afin d'avoir le plus rapidement possible une masse critique de participants au DEP sans pour autant effrayer les prestataires de services ambulatoires (soit : surtout les médecins), seuls les établissements de santé de patients hospitalisés doivent offrir un DEP pour l'instant.

Des critiques sont formulées à plusieurs reprises dans les démarches en matière de protection des données, de prise en charge des coûts par la Confédération ou de rapidité de l'introduction du DEP.

Exemple d'un foyer pour des personnes en situation de handicap

Un foyer pour des personnes en situation de handicap ne facture pas ses prestations de base à la caisse d'assurance maladie. L'AOS et partiellement l'AI ne fournissent que des services médicaux tels que la physiothérapie et l'ergothérapie. Ces services sont fournis par des professionnels de la santé qui ne sont pas employés par le foyer. Ils travaillent en tant qu'employés d'un établissement de soins ambulatoires, appelée « Organisation de la physiothérapie ». Celle-ci possède son propre numéro RCC (registre des codes-créanciers) et est équivalent aux cabinets privés.

Un foyer doit-il offrir un DEP?

Non. Comme le foyer ne facture pas par le biais de l'assurance maladie, il n'est pas obligé d'offrir un DEP. Les résidents peuvent en effet recevoir des services à domicile, qui sont facturés par l'assurance maladie. Cependant, ces services sont fournis par un spécialiste de la santé à partir d'un établissement de santé externe.

Les prestataires de services ambulatoires ne sont pas obligés d'offrir un DEP. L'organisation de la physiothérapie est donc libre de rejoindre une communauté certifiée pour offrir un DEP.

Quels sont les avantages de la participation au DEP?

Via le DEP, vous trouvez en ligne des informations médicales pertinentes pour vos patients. Vous mettez aussi des documents à la disposition d'autres professionnels de la santé.

Pour les institutions, par exemple, l'information sur le médicament actuellement valables peut être une aide. De nombreux foyers achètent et fournissent des médicaments à leurs résidents. L'accès en ligne aux médicaments actuels permettrait de réduire le nombre d'erreurs de transmission et, par conséquent, d'accroître la sécurité des traitements médicamenteux.

eHealth Suisse est le centre de compétence et de coordination de la Confédération et des cantons.

Les principaux objectifs de la stratégie jusqu'en 2022 sont d'introduire et de diffuser le DEP et de coordonner la numérisation autour du DEP. À l'avenir, les établissements de santé et les professionnels de la santé seront en mesure d'utiliser les données et les infrastructures numériques de multiples façons.

Le Département fédéral de l'intérieur (DFI) et la Conférence des directeurs cantonaux de la santé (CDS) en sont les parrains.